Ce n'est pas un poisson d'avril...

Dossier de

de /> la rédaction de H2o April 2011

Inauguration officielle de la passe à poissons d'Andrésy

Ce n'est pas un poisson d'avril car la passe à poissons d'Andrésy, dans les Yvelines, a bel et bien été inaugurée le 1er avril. L'inauguration de la passe à poissons d'Andrésy et la signature de la convention pour son ouverture au public avec la Ville d'Andrésy, auront lieu vendredi 1er avril à Andrésy, en présence de Michel Jau, préfet des Yvelines, Hugues Ribault, maire d'Andrésy et conseiller général des Yvelines, Guy Fradin, directeur général de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Alain Gest, président du Conseil d'administration de Voies navigables de France et Marc Papinutti, directeur général de VNF.

Mise en service en 2010, la passe à poissons d'Andrésy est le premier ouvrage réalisé dans le cadre du programme Seine Aval qui vise à rétablir la continuité piscicole sur la Seine jusqu'à sa confluence avec la Marne, conformément à la réglementation fixée par le code de l'environnement et la loi sur l'Eau. En 2010, VNF a également mis en service une seconde passe à poissons à Notre-Dame-de-la Garenne et prévoit d'équiper les autres barrages de la Seine aval d'ici 2014. La conception de la passe à poissons d'Andrésy est un projet unique en ÃŽle de France. Crousée à travers l'éle Napov, cette riviÃ"re artificielle

Ďle-de-France. Creusée à travers l'île Nancy, cette riviÃ"re artificielle mesure 180 mÃ"tres de long et 10 mÃ"tres de large et permet de recréer des conditions de franchissement proches de celles d'un cours d'eau naturel. La construction d'un tel ouvrage sur un fleuve navigable de l'importance de la Seine est également une premiÃ"re pour VNF.

En partenariat avec la Ville, un parcours pédagogique à vocation touristique, a été conçu le long de la passe pour informer les visiteurs. L'opération d'un montant de 3,25 millions d'euros est financée par VNF, avec le cofinancement de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Fonds européen de développement régional. Menée sous maîtrise d'ouvrage de VNF, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Sethy.

Voies navigables de France